



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

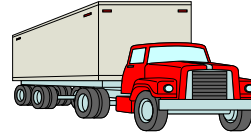
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

POINT INFORMATION

Rouen, le 25/04/2024

Service Prévention Éducation aux Risques et
Gestion de Crise



**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE****

Bureau Sécurité Routière et Transports
Exceptionnels

N31

Du 13 mai 2024 au 28 mai 2024, des travaux auront lieu sur la N31 en trois phases :

1ère phase : durée prévisionnelle de 1 semaine (09h00 à 16h00)

La circulation est alternée par feux sur la RN31 du PR 14+700 au PR 15+300 sur une longueur maxi de 200 mètres.

2ème phase : durée prévisionnelle de 2 semaines (20h30 à 6h00)

La RN31 est fermée à la circulation du PR 10 au PR 14+900 dans les 2 sens.

Les usagers sont déviés dans les 2 sens par la D7, la D85, la D62 puis la D138.

3ème Phase : durée prévisionnelle de 2 semaines (20h30 à 6h00)

La RN31 est fermée à la circulation au PR 14+700 au PR 15+300 dans les 2 sens de circulation dans la commune de Martainville-Epreville.

Les usagers sont déviés dans les 2 sens par la D13, la D53, la D151, la D6014, la D149, la D1 et retour sur la RN31.

RAPPEL :

La circulation des transports exceptionnels doit être réalisée à faible allure et avec la plus grande prudence. L'itinéraire doit être reconnu, d'autant plus en cas de déviation.

Cité administrative, 2, rue Saint-Sever
BP 76001, 76032 ROUEN Cedex

Horaires d'ouverture : 8h30-12h00 / 13h30-
16h30 (du lundi au jeudi)

Mél : ddtm-speric-bsrte-te@seine-maritime.gouv.fr

1/1

8h30-12h00 / 13h30-16h00 (le vendredi)

